

WEBINAIRES à destination des équipes éducatives

Assurées par les personnels de la DRAIO et les PsyEN de la CRAOES, ces formations ont pour objectif d'apporter des ressources aux équipes pédagogiques et aux acteurs de l'orientation qui accompagnent les lycéens dans leur orientation et le Parcours Avenir. Ces actions peuvent être inscrites dans les actions du plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO) de l'établissement.

Les prochaines dates :

- **Parcoursup comme outil d'aide à l'orientation en LGT** : le mercredi 14 janvier 2026 de 14h à 16h
- **Parcoursup comme outil d'aide à l'orientation en LP** : le mercredi 21 janvier 2026 de 14h à 16h
- **L'accès aux métiers de l'enseignement** : le jeudi 15 janvier 2026 de 17h à 19h
- **Le secteur de l'informatique et du numérique - Les BTS** : le lundi 2 février 2026 de 17h à 18h
- **Accès aux études médicales et paramédicales - Les IFSI** : le mardi 10 février 2026 de 17h à 18h

Consultez le [programme des actions de formation 2025/2026](#)

Inscription toujours possible (PAF et hors PAF) à l'adresse draio@region-academique-hdf.fr

Aide à la Création du dossier Parcoursup

Ce mémo détaille les différentes situations et donne les solutions pour la prise en main du dossier par les élèves lors de sa création à partir du **lundi 19 janvier 2026**.

Création dossier Parcoursup

Lundi 19 janvier 2026

Début des inscriptions et de la formulation des vœux.

RAPPEL du principe d'unicité sur Parcoursup :
un mail = un compte = un dossier

Création du dossier à partir du mail contenant le lien d'inscription

Le candidat a reçu le mail contenant le lien d'inscription à l'adresse remontée par l'établissement.

1

Il clique sur le lien qui le dirige sur le site [Parcoursup](#) pour la création de son dossier.

2

Il passe par une double authentification. Rappel : la double authentification par TOTP est conseillée.

3

Il prend connaissance de la charte des droits et devoirs des usagers Parcoursup et la signe.

4

Il arrive sur la page d'identification où il devra saisir son INE ainsi que sa date de naissance.

5

Si toutes les informations saisies sont conformes aux informations remontées par l'établissement, le candidat sera reconnu. La prise en main du dossier est possible et en cliquant sur "**Je confirme**", il pourra commencer son inscription sur la plateforme Parcoursup.

Important

Il n'est pas obligatoire de passer par le lien d'inscription : le candidat **qui renseigne le mail remonté dans Parcoursup par l'établissement via le fichier SIECLE-BEE et un INE correct**, pourra prendre la main sur son dossier Parcoursup et procéder à son inscription.



Situations bloquantes pour la prise en main du dossier par le candidat

Cas n°1 : mail compte = mail dossier mais l'élève saisit un INE incorrect

- Le candidat aura un message lui signalant que les informations qu'il saisit ne correspondent pas. Il est invité à vérifier les informations (ici son INE) auprès de son établissement.
- Dans certaines situations, le candidat devra rechercher son établissement actuel, ainsi que sa classe dans un menu déroulant. Si le dossier n'a pas été trouvé, le candidat aura un message lui signalant de se rapprocher de son établissement, afin de vérifier que **son dossier a bien été créé par celui-ci**.

Cas n°2 : INE correct mais l'élève saisit un mail différent de celui remonté par l'établissement.

Le candidat aura un message lui signalant que les informations qu'il saisit ne correspondent pas. Il est invité à vérifier les informations (ici son adresse mail) auprès de son établissement.

Cas n°3 : Une même adresse mail pour plusieurs comptes

Si la même adresse mail a été remontée pour plusieurs candidats (ex : pour une fratrie), seul un compte pourra être pris en main (le premier qui effectuera la démarche). Le second candidat sera bloqué et devra demander le changement de son adresse mail auprès de l'établissement.

La vérification des informations remontées via SIECLE-BEE est alors nécessaire.

Après la mise à jour dans la base SIECLE-BEE, un nouvel import automatisé vers Parcoursup sera à effectuer sur le site gestion, depuis la rubrique "SIECLE".

Adresse mail manquante dans la remontée SIECLE-BEE



Lorsque qu'aucune adresse mail n'a été renseignée dans SIECLE-BEE, le candidat ne pourra pas prendre en main son dossier Parcoursup. Si la saisie de son INE est correct, le candidat aura un message lui signalant de se rapprocher de son établissement afin de mettre à jour cette information.

Il sera alors nécessaire de procéder à la mise à jour de ces informations sur la base SIECLE-BEE et de lancer **un nouvel import automatisé de SIECLE vers Parcoursup**.

Cet import déclenchera pour l'ensemble des élèves concernés **un nouvel envoi du mail contenant le lien d'inscription à Parcoursup**.

Pour rappel il est préconisé que cette adresse **mail soit personnelle et nominative**.

Afin d'identifier rapidement ces situations, vous pouvez consulter sur le site de gestion, la colonne "**Nombre de candidats sans adresse mail**" de la rubrique "**Élèves - Liste des élèves**".